



APPEL À COMMUNICATIONS

L'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger
Le Laboratoire de Recherche 'Stratégie, Management et Gouvernance'

Organise:

COLLOQUE INTERNATIONAL

Finance islamique et financement de l'économie réelle: Enjeux
perspectives et défis

*20 & 21 décembre 2017
ENCG Tanger Maroc*

**Deadline pour recevoir les propositions de communications:
Le 30 novembre 2017**

En collaboration avec

**L'Equipe de Recherche Management & Systèmes d'Information
L'Equipe de Recherche Économie et Management des Risques**

SOMMAIRE

1. Note introductive
2. Programme colloque
3. Procédure de communication
4. Comité d'organisation
5. Comité scientifique
6. Publication & frais de participation
7. Contact et informations

1. Note introductive

Durant les dernières décennies, la finance islamique a connu un phénomène de croissance sans précédent et la portée. Son importance n'a cessé de répandre ses racines à travers tous les continents.

Fondée sur des principes sains et des financements conformes à la loi islamique, la finance islamique propose un nouveau paradigme aux marchés financiers et de nouvelles règles de financement et d'investissement.

Considérée comme la solution alternative à la finance conventionnelle, l'industrie des services financiers islamiques (ISFI) continue sur son évolution constante. Actuellement, les deux références mondiales en la matière sont la Malaisie et les pays du Golfe. Elles sont en voie de convergence pour une harmonisation des produits face à cette problématique internationale.

La crise économique qui a suivi celle des subprimes est sans doute la plus profonde que le monde de la finance internationale a connu ces dernières années.. A l'origine, cette crise des subprimes est issue de l'euphorie des crédits immobiliers aux Etats-Unis et de l'usage massif de la titrisation et de leurs dérivés.

La contamination de l'économie réelle se traduit par la contraction du PIB partout dans le monde par la multiplication des faillites, dont celles de firmes aussi symboliques que Général Motors, par les difficultés aigues de certains Etats, comme l'Islande qui ne parvient plus à refinancer sa dette publique, et par la montée du chômage dont les taux progressent rapidement dans toutes les économies développées. La crise des subprimes s'accompagne de troubles sociaux et de la montée des croyants extrémistes.

Dans le sillage de la crise financière des suppressions, la communauté financière internationale a intensifié ses efforts pour refonder l'architecture financière internationale sur des bases plus éthiques : encadrer la responsabilité des entreprises, moraliser les comportements bancaires et boursiers, et restaurer les déontologies des métiers de la finance. Le but final étant d'assurer stabilité et sa résistance dans un environnement plus difficile. Ces objectifs ne peuvent se réaliser sans respecter un nouveau contrat fondé sur plus d'équité sociale et de citoyenneté économique.

En 2009, **Le Vatican** a déclaré que les banques devraient s'inspirer du modèle de la finance islamique pour restaurer la confiance chez leurs clients en ces temps de crise économique mondiale. C'est au tour d'un prix Nobel d'économie, **Joseph Stiglitz**, d'inviter le monde à se tourner vers la finance islamique. Comme l'indique l'extrait suivant d'un communiqué de presse de l'ONU «*C'est un paradoxe, mais la crise actuelle, par sa gravité même, ouvre des perspectives considérables en matière de refonte systémique, perspectives qui étaient encore inconcevables il y a quelques mois, a noté Joseph Stiglitz. Selon lui, la crise redonne à des principes keynésiens presque centenaire une nouvelle jeunesse, si l'on entend par là la nécessité vitale de revenir expressément aux fondamentaux économiques.*» *Joseph Stiglitz a reconnu l'intérêt que porte la Commission à la finance islamique. Tout d'abord, a-t-il lancé, la Malaisie est le pays d'Asie du Sud-est qui, à l'époque, a su le mieux gérer, et de façon éthique, la crise économique asiatique. Il semblerait que la finance islamique ait gardé à l'esprit que pour qu'un système financier puisse fonctionner, il lui faut, à sa base, des liquidités réelles, a plaisanté l'économiste américain* »

C'est dans l'optique de cette vision que la finance islamique se positionne et s'impose du fait du caractère fondamentalement moral des principes qu'elle impose à l'économie et à la finance. La finance islamique représente donc une alternative, s'interdisant les pratiques à l'origine de cette crise, offrant des solutions efficaces et innovantes. Elle propose de nouveaux équilibres, et répond à une demande croissante du public pour une finance plus éthique au service de l'homme et **de l'économie réelle**.

Les chiffres clés de la finance islamique dans le monde ci-après nous montrent le développement soutenu de cette jeune industrie financière au cours de cette dernière décennie :

- Croissance annuelle de 20 à 25% selon les classes d'actifs ;
- Masse des actifs islamiques dans le monde 2400 milliards de \$ en 2016 ;
- Augmentation de ces actifs de 20%-25% en moyenne annuelle au cours des dix dernières années dans le golfe persique ;
- Environ 420 institutions financières islamiques à travers 75 pays ;
- 194 institutions sont conventionnelles avec Islamic Windows ;
- 6 banques islamiques et une société d'assurance TAKAFUL au Royaume uni.

La finance islamique présenterait aujourd'hui 2400 milliards de dollars ce qui représente 2% de la finance internationale conventionnelle.

Dans les pays arabes, des changements se sont opérés après la crise du « printemps arabe » poussant les gouvernements à réfléchir sur de nouvelles perspectives économiques. En effet, selon une étude de l'agence *Thomson Reuters* consacrée aux perspectives de développement de la finance islamique au Maroc intitulé « *Morocco Islamic Finance 2014 – Unlocking The Kingdom's Potential* », l'étude prévoit que le Maroc a un potentiel considérable.

Dans ce domaine. Il estime que la valeur des actifs financiers islamiques pourrait atteindre entre **5,2 milliards de dollars et 8,6 milliards** de dollars dont le bénéfice total qui pourrait être généré se situerait entre 67 à 112 millions de dollars pour les fournisseurs de services islamiques. La même étude montre que **79 % des Marocains** interrogés seraient intéressés par les produits conformes à la charia.

La nouvelle **loi 103.12** définit le statut des banques participatives et précise les produits qui pourront être commercialisés. Elle dote ce nouvel écosystème d'organes de contrôle et de régulation. Le Conseil supérieur des oulémas sera chargé de veiller à la conformité charia des produits proposés, alors qu'un fonds de garantie distinct de celui des banques conventionnelles sera créé. Ce fonds de garantie permettra d'indemniser les déposants en cas de défaut de la banque et d'accorder des concours exceptionnels à une banque rencontrant des difficultés. L'objectif de la loi est de favoriser l'essor de la finance islamique au Maroc, afin d'attirer les capitaux étrangers en provenance du Golfe et de répondre à une forte demande marocaine tout en permettant d'accroître le taux de bancarisation de la population. **Pour ce faire, une stratégie à long terme doit être clairement définie et communiquée à toutes les parties prenantes.**

La finance participative pourrait justement apporter **de nouvelles solutions de financement aux entreprises et même à l'Etat.**

La finance participative pourrait glaner d'ici 4 ou 5 ans 5% de la finance conventionnelle marocaine.

Les autorités ont voulu créer la concurrence avec l'arrivée de 8 nouvelles banques. Cette concurrence va être bénéfique et elle permettra d'écraser les prix vers le bas.

Quel est l'effet de la finance islamique sur la croissance économique ? Existe-t-il véritablement des effets de seuils à partir duquel le développement financier islamique impacte la croissance économique ?

A la lumière de l'intérêt grandissant de la finance islamique dans le cadre du système financier international et son **instruction tardive au Maroc**, le département Gouvernance des organisations ENCG Tanger en partenariat avec des institutionnels locaux et étrangers organise un colloque international sur les enjeux perspectives et défis de la finance islamique.

2. Programme colloque

Ce colloque réunira pouvoirs publics, Universités, institutions financières privées, cabinets internationaux, experts internationaux, et universitaires autour des axes suivants :

- AXE 1 : Les contrats commerciaux islamiques. Quelle applicabilité pour les banques participatives marocaines ?**
- AXE 2 : Les Sukuks : Levée de fonds national et international**
- AXE 3 : Les fonds d'investissement islamiques**
- AXE 4 : La fiscalité des Produits financiers islamiques**
- AXE 5 : Les banques islamiques**
- AXE 6 : Takaful, l'assurance islamique**
- AXE 7 : Les produits dérivés islamiques entre limites et innovations**

3. Procédure de communication

Les organisateurs vous invitent à soumettre des propositions de communication orale en anglais ou en français en précisant l'axe s'inscrit, le titre, la problématique, en ne dépassant pas dix pages. Ces propositions seront adressées au plus tard le **30 Novembre 2017 à 17heure** à l'adresse suivante : ma.debbarih@encgt.ma

Les réponses seront communiquées aux auteurs au plus tard le **8 Décembre 2017** pour la participation au colloque.

Normes : MS word, Times New Roman, taille 10, simple interligne. 2,3 cm de marge à gauche, 4,4 cm de marge à droite, 2,5 cm en haut et 3 cm en bas. Orientation du papier en portrait. Afficher les pages en vis-à-vis pour l'ensemble du document. Format papier B5 : 18,2 cm en largeur et 25,7 cm en hauteur avec les en-têtes à 0 cm et les pieds de pages à 2 cm. Les sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée, justifiée à gauche et en majuscules. La page de titre doit apparaître de la façon suivante sur une page SÉPARÉE du corps du texte : TITRE du papier, AXE concerné, TYPE : enseignant-chercheur, doctorant, professionnel faisant un doctorat. Le nom de la PERSONNE À CONTACTER : choisir une personne comme contact. Indiquer la LISTE des noms d'auteurs dans l'ordre désiré. Donner les COORDONNÉES de chaque auteur y compris : Nom, Titre, Organisme ou Université d'affiliation, Téléphone et e-mail.

4. COMITE D'ORGANISATION

Pr. Mohamed AzzelArab DEBBARH enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Ahmed MAGHNI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Abdelhakim NASSIMI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Abdelilah ELKHARRAZ, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Abdelmouniem EL MOUDDEN, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Abdeslam CHRAIBI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Badr ABOUZAIID, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Chafik BAKOUR, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Driss FERHANE, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Ghizlan MAMOURI, enseignante à l'ENCG de Tanger
Pr. Hamid NECHAD, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Isam MOUALLIM, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Khalid CHAFIK, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Mohamed Amine M'BARKI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Mohamed GHANIM, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Mohamed MAKKAOU, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Nabil JEDLANE, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Nora BENAHMED, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Nora SEDDIKI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Omar BELKHEIRI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Rhizlane BENRREZZOUQ, enseignante à l'ENCG de Tanger
Pr. Said MSSASSI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Siham AJDOUR, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Souad BOUNGAB, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Youssef AL MERIOUH, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Zakaria BENNANI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Zakariae CHARIA, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger

5. COMITE SCIENTIFIQUE

Pr. Houdaifa AMEZIANE, Président d'Université Abdelmalek Essaadi
Pr. Mohamed EZZNATI, Directeur de l'ENCG Tanger et enseignant chercheur
Pr. Mahmoud BELAMHITOU, Directeur Adjoint - ENCG Tanger et enseignant chercheur
Pr. Mohamed AzzelArab DEBBARH enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Ahmed MAGHNI, Directeur du laboratoire LARSMAG, ENCGT et enseignant chercheur
Mr. Abderrahmane LAHLOU, Expert finance islamique
Pr. Abdeslam CHRAIBI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Mr. Boubkeur AJDIR, Directeur des affaires francophones
Mr. Boulif MOHAMED, Expert international Finance islamique
Pr. Chafik BAKOUR, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Driss FERHANE, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Mr. IDRISSE, DG Finance Consulting

Pr. Isam MOUALLIM, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Mr. KADER, Responsable Master Finance islamique Université Paris Dauphine.
Pr. Khalid CHAFIK, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Mr. LABNIOURI Khalil, Directeur Dar Safaa
Pr. Mohamed Amine M'BARKI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Mohamed GHANIM, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Nabil JEDLANE, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. NECHAD Hamid, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Nora BENAHMED, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Nora SEDDIKI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Omar BELKHEIRI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Rhizlane BENRREZZOUQ, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Saïd BALHADJ, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Saïd MSSASSI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Souad BOUNGAB, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Mr. Wail AAMINOU, DG Al Maali
Pr. Youssef AL MERIOUH, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger
Pr. Zakaria BENNANI, enseignant chercheur à l'ENCG de Tanger

6. Publication & frais de participation

Au terme du colloque, le comité scientifique se chargera de faire une large publication des interventions réalisées par les intervenants marocains et étrangers.

Frais de participation :

- Enseignants chercheurs : 500 Dhs
- Doctorants : 300 Dhs

7. CONTACTS & INFORMATIONS

Pour toute information inhérente au colloque international « **Finance islamique et financement de l'économie réelle: Enjeux perspectives et défis** », veuillez contacter le coordonnateur du comité d'organisation :

Pr. DEBBARH Mohamed Azzel Arab: ma.debbarh@encgt.ma